

Ecole publique Jean de La Fontaine  
33410 CADILLAC

DATE : 26 06 2023

Horaire : 18h00

Inspection  
Education Nationale  
SUD ENTRE DEUX MERS

Téléphone :  
05 57 57 35 38

Mél :  
ce.0333384z@ac-  
bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet  
33410 CADILLAC

Nom	Fonction	Présent (e)	Excusé (e)
M. SACHER	Inspecteur de l'Education Nationale		x
M. DORE	Maire	X	
Mme. DUMEAU	Adjoint aux affaires scolaires		x
Mme SOLIGON	Service des écoles, restauration scolaire	X	
Mme DENECHAUD	Directrice adjointe périscolaire	x	
Mme VIMENEY	Mairie de Omet	X	
Mme HINNEWINKEL	Mairie de Donzac		x
Mme FORET	Mairie de Gabarnac	x	
Mme DUPART	Mairie de Monprimblanc		x
Mme DETCHESSAHAR	Mairie de Laroque		x
Mme SANFOURCHE	Représentant parents d'élèves	X	
Mme LAGRANGE	Représentant parents d'élèves	X	
Mme NOUAILLE	Représentant parents d'élèves		x
Mme DE FILIPPO	Représentant parents d'élèves	X	
Mme BARRIERE	Représentant parents d'élèves	X	
Mme PERLOT	Représentant parents d'élèves	x	
Mme LESTAGE	Représentant parents d'élèves		X
Mme LANGEL	Représentant parents d'élèves		X
Mme DE BIASI	Représentant parents d'élèves		x
Mme COUTO MORENO MARTINEZ	Représentant parents d'élèves	X	
M. COUTO MORENO MARTINEZ	Représentant parents d'élèves		
Mme BRISSET	Représentant parents d'élèves	X	
Mme CALES	Représentant parents d'élèves		x
M. GASSIOT	Représentant parents d'élèves	X	
Mme DURDOS	Enseignante	X	
Mme LINARES	Enseignante		X
M. LABARSOUQUE	Enseignant	X	
Mme DUPUCH	Enseignante	X	
Mme QUESNOT	Enseignante	X	
Mme MORCEAU	Enseignante	X	
Mme HOUDEBINE	Enseignante	X	
Mme MINET	Enseignante	X	
Mme PERES	Enseignante		X
Mme RABOT	Enseignante		X
Mme FRIGERIO	Enseignante		x
Mme DA SILVA	Enseignante		X
Mme MOREL	Enseignante		X
Mme GELIE	Enseignante	X	
Mme OSSARD	Enseignante	X	
Mme RICHER	Maîtresse spécialisée RASED		X
Mme DESTRUHAUT	Maîtresse spécialisée RASED	x	
Mme BRUGEROLLE	Psychologue scolaire RASED		x
Mme MOSSION	Directrice	x	

## 1. Parcours de l'élève

### a) Bilan des actions d'aide mises en place

- ⇒ Plusieurs dispositifs sont proposés sur l'école : PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), RASED, APC (activités pédagogiques complémentaires)
- PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative : pour aider les enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage à maîtriser des compétences essentiellement en math et en français. Les évaluations permettent de détecter ces difficultés. Le PPRE peut être interrompu ou prolongé selon les résultats.  
En fin de CM2, il est possible de faire des PPRE passerelle pour aider les élèves en difficulté au collège. C'est un document très important pour appuyer des dossiers d'orientation après le CM2.
  - APC : Activité Pédagogique Complémentaire : il s'agit d'une remédiation au cas par cas pour retravailler des difficultés repérées chez certains élèves. Les APC ont lieu les mardis, jeudis, vendredis.
  - RASED : réseau d'aide complet :
    - une psychologue
    - une enseignante spécialisée à dominante pédagogique qui a pour objectif de prévenir et repérer les difficultés et d'aider les élèves à maîtriser des méthodes de travail
    - une enseignante spécialisée à dominante rééducative dont le travail est de faire évoluer le rapport des élèves aux exigences scolaires.

Il intervient soit en coéducation au sein de la classe soit en prise en charge individuelle.

### b) Bilan des évaluations

- LSU ( Livret Scolaire Unique) : avec Educonnect, les parents peuvent accéder au livret scolaire de leurs enfants. Le LSU suit l'enfant du CP à la 3eme.  
Il y a 4 colonnes : objectif non atteint, partiellement, atteint et dépassé. Et une colonne dans laquelle figurent les commentaires.  
Il est consultable en ligne, les parents pourront le signer numériquement à partir de la rentrée 2023.
- Livret de réussite maternelle : En maternelle, les enseignants remplissent d'une part le carnet de réussite (ou de progrès) et la synthèse des réussites (en GS). Dans le cahier de progrès, les réussites des élèves sont mises en valeur et sont remis 2 fois par an aux familles.
- Evaluations CP/CE1 : en français et en math début et mi CP et début CE1

### c) Bilan des actions inter-cycle

- CEC (Conseil-Ecole-Collège) : pour créer une liaison, une cohérence et une connaissance des pratiques avec le collège. Le Cycle 3 comprend désormais la 6<sup>e</sup>.  
Le CEC permet de travailler sur des progressions communes entre le CM et la 6eme, de voir ce qui est compliqué en 6<sup>e</sup> pour nos élèves et agir en amont pour les aider.  
Il s'agit également de commissions pour réfléchir aux élèves à profil particulier, pour les aider à passer le cap du collège. Le CEC permet une harmonisation lors de conseils de cycle 3 pour affiner les infos transmises pour préparer au mieux la rentrée. (Comportement, pai, élèves qui nécessitent une attention particulière...).
- Commission 6<sup>ème</sup> Il y aura également une réunion avec les professeurs de collège le mercredi 28 juin pour parler des élèves et faire les répartitions des classes.
- Liaison GS-CP : tout au long de l'année pour les gs/cp et fin d'année pour les autres gs. On demande une trousse aux GS pour donner l'habitude aux élèves de gérer leurs affaires personnelles.
- Matinée d'accueil des futurs PS : les lundis 05 et 12 juin, entre 8h30 et 10h, les familles ont pu visiter les classes en fonctionnement.
- Rentrée échelonnée : lundi 04, mardi 05, jeudi 07 et vendredi 08 septembre => accueil soit de 8h30 à 10h soit de 10h30 à 12h00. lundi 11/09, classe normalement. Les élèves de MS et de GS rentrent le lundi 04 septembre avec une journée complète

## 2. Projets et vie de l'école

### a) Projets pédagogiques

Cycle 3 Pauline MINET classe de CM1-CM2 => Carcassonne et Matthieu LABARSOUQUE classe de CM1-CM2=> château de Cazeneuve

Cycle 2 : marie HOUDEBINE classe de CE1-CE2 et Violaine QUESNOT classe de CE2-CM1=> Hostens et Fabienne GELIE classe de CP-CE1 (danse et château de Langoiran)

Cycle 1 : julie DUPUCH classe de GS-CP => équitation et Marie DURDOS classe de TPS-PS-MS-GS et Nadège MOSSION classe de TPS-PS-MS => écoline

### b) Evaluation d'école

L'équipe d'évaluation (un CPC, un directeur d'école et un principal de collège du lot et garonne) est venue sur la journée du jeudi 04 mai pour rencontrer les différents acteurs de l'école (psychologue/enseignante référente/personnel municipal/parents délégués, M.le Maire/ M.le principal du collège et le responsable périscolaire). Leurs questions venaient compléter le rapport d'autoévaluation qui a été rédigé par l'équipe enseignante. Les conclusions du pré-rapport ont été présentées le mardi 23 mai à des représentants des parents d'élèves, M.le Maire, son DGS et sa DRH, la directrice et une enseignante de l'école et une AESH. Ces conclusions étaient communes à l'école de Loupiac et correspondent à des préconisations, des conseils.

### c) Accueil périscolaire

Le périscolaire souhaite être intégré encore davantage aux projets de l'école.

## 3. Fonctionnement de l'école

### a) Bilan des exercices de sécurité, PPMS

Exercice incendie le 21 mars dans l'après-midi à la fin de la sieste des PS. RAS

Exercice PPMS risques majeurs le mardi 14 mars au matin. Tempête. RAS

### b) Bilan financier de la coopérative

Nous avons commencé l'année 22/23 avec un solde de +1500€.

Le budget alloué par classe était de 187€ (après avoir reçu les cotisations des familles).

Durant cette année scolaire, beaucoup d'actions ont été menées par les enseignants pour aider à financer des projets comme le voyage à Carcassonne ou le projet équitation des GS/CP. D'autres ont demandé une participation aux familles et/ou organisé des ventes de gâteaux.

L'APE a été très active et nous a apporté un immense soutien financier et humain (lors de l'organisation des événements).

Toutes ces mobilisations ont permis aux différentes classes de réaliser divers projets et sorties. Ce fut une année très riche.

A ce jour, après déductions des dernières sorties scolaires et remboursements, le solde de la coopérative scolaire est de +3 500€ environ. Cela va nous permettre de doubler les budgets alloués par classe à la rentrée 2023 OU d'aider à financer un futur projet.

Nous souhaitons remercier la mairie, les familles ainsi que l'APE pour leur aide et leur soutien.

### c) Elections des représentants des parents d'élèves et CMJ

- ❖ Les élections des représentants des parents d'élèves sont effectuées **au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire**, c'est à dire avant les vacances de la Toussaint. Les dates sont précisées chaque année par une note de service.
- ❖ Une commission électorale est constituée au mois de septembre pour faire appliquer les préconisations de la DSDEN. Elle est composée : du directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale pour édicter les normes de ces élections.
- ❖ Une réunion d'informations est proposée chaque année aux parents qui souhaiteraient s'engager en tant que parent délégué.
- ❖ Un Conseil municipal jeunes (CMJ) sera mis en place à la rentrée scolaire 2023. Il sera composé de 12 élèves du CE2 à la 5<sup>ème</sup>. 4 élèves de l'école ( 2 filles et 2 garçons) seront élus pour un mandat de 2 ans et demi (de octobre 2023 à mars 2026). Ils se réuniront une fois par mois le samedi matin pour élaborer des projets et participer ainsi à la vie de la commune.



\* Le réseau internet devait être réaménagé, cela a-t-il pu être fait ?

-> oui 7500€ de travaux ont été réalisés mais doivent encore être complétés.

\* Un grand merci à la mairie pour nous permettre l'accès au parc pour la kermesse. Les travaux de réparation définitifs vont-ils avoir lieu afin que les enseignants et les familles puissent à nouveau utiliser ce parc ?

->Les travaux sont en cours.

\* Le « savoir rouler » à vélo a-t-il pu être mis en place pour la classe de cycle 3 ? ( pour l'année 2022-2023 ou l'année prochaine)

Pour l'année prochaine, intervention de « génération vélo » ou de l'USEP-UFOLEP pour terminer le bloc 3 des élèves qui ont participé cette année et pour commencer les blocs 123 pour au moins une autre classe.

Le GEM (Groupe d'Entraide Mutuel) remet en état des vélos, la mairie propose de les racheter pour les enfants de l'école qui ne pourraient pas s'en procurer.

\* Quelles classes vont elles participer à l'apprentissage du savoir-nager essentiel à la prochaine rentrée scolaire ?

Ce sont les CP et les CE1 qui iront au Spadium de Langon du 01 avril au 05 juillet 2024.

\* Des TBI ont été installés, un parent nous a interpellés pour savoir si l'utilisation des TBI était cohérente avec l'avis des professionnels conseillant de limiter le temps d'écran passé par jour surtout avec les plus jeunes.

Ce sont des VPI (Vidéo Projecteur Interactif) qui ont été installés. Ils ne diffusent pas de lumière bleue comme un écran de téléphone ou un ordinateur. Ils sont utilisés à des fins pédagogiques et non occupationnels comme cela est le cas pour les autres écrans. Et l'adulte est toujours présent pour expliquer ce qui est éventuellement diffusé par vidéo, ce qui n'est pas le cas avec les écrans en général où les enfants se retrouvent seuls face à des images qui pourraient les heurter.

\* Avez vous pu prendre une décision concernant le tour de France? L'école de CADILLAC va-t-elle rester fermée le 7 juillet comme les écoles alentours?

L'arrêté préfectoral a été pris vendredi 23 juin. La municipalité a averti les parents d'élèves dès réception de l'information vendredie après-midi.

Les délégués des parents d'élèves souhaitent remercier l'équipe pédagogique, le périscolaire et la mairie pour tout ce qui a été entrepris durant cette année scolaire 2022-2023 (projets scolaire et extrascolaire, investissement au sein de l'école). Nous avons hâte de vous retrouver à la rentrée.

Procès-verbal rédigé par : Marie HOUDEBINE

Séance levée à : 20h00

Nadège MOSSION  
Directrice

